

» cette bonne reine, qui avait si utilement travaillé au bonheur de son peuple, se mettait au lit, parfois seule, parfois en société d'une de nous ou de quelque galant; et n'ose révéler les mystères de ces nuits de débauches. »

Pour le jeune Louis XIV, il est facile de présumer ce que devait être son éducation sous la tutelle d'une semblable femme et avec de tels exemples sous les yeux. Le cardinal Mazarin, qui avait la surintendance de ses études, lui fit apprendre la danse, l'équitation, les armes, l'art de jouer au mail ou à la paume, toutes choses dans lesquelles sa majesté réussit à merveille; mais pour des études sérieuses, le ministre n'en voulut pas entendre parler, et le royal enfant, d'accord en cela avec son précepteur, jugea qu'il lui suffisait d'apprendre à lire et à signer son nom pour savoir gouverner.

Enfin, la régente et le ministre pillèrent et volèrent tant et si bien que le royaume se trouva épuisé et le trésor à sec. Anne d'Autriche, qui ne voulait rien retrancher à son luxe et à ses dépenses, résolut de tenir un lit de justice pour faire la demande de nouveaux impôts et présenter au parlement plusieurs édits bursaux. Elle déploya en cette occasion une magnificence extrême, afin de frapper les esprits par le spectacle de sa grandeur et pour les disposer à la soumission; elle exigea même que le jour de la séance royale, quatre présidents vinsent la recevoir à la Sainte-Chapelle et l'accompagnaient jusqu'à la salle des séances.

Louis XIV, qui avait à peine neuf ans, fut placé sur son trône par son grand écuyer; et ce petit roi en jaquette dit tout haut: « Messieurs, je suis venu ici pour vous ordonner » d'établir de nouveaux impôts. Mon chancelier vous expli-

» quera ma volonté. » Celui-ci se leva, et dans un discours ampoulé fit l'apologie de la régente, du premier ministre, et s'étendit longuement sur la nécessité d'augmenter les impôts. Après la harangue du chancelier Séguier, qui plusieurs fois avait été interrompu par les murmures de l'assemblée, Omer Talon, avocat général, prit la parole, fit un tableau effrayant de vérité des misères de la nation, accusa le cardinal Mazarin de concussion, réclama énergiquement sa mise en jugement, supplia la reine d'apporter des réformes dans sa cour, de faire cesser les guerres, d'enlever à ses favoris les charges qu'elle avait eu la faiblesse de leur confier, si elle ne voulait pousser les peuples à la révolte et mettre en danger la couronne de son fils.

Au lieu de se rendre à la sagesse de ces conseils, Anne d'Autriche répondit sèchement qu'elle ne pouvait rien pour le soulagement du pauvre peuple; que l'orateur était bien hardi d'avoir osé faire entendre un blâme sur la conduite de sa souveraine; qu'elle consentait à ne pas punir une telle audace, en raison des sentiments qui l'avaient inspirée, mais qu'elle ne voulait pas entendre d'autres remontrances, et que messieurs du parlement eussent à s'occuper immédiatement d'enregistrer les édits bursaux pour mériter sa clémence et lui faire oublier leur rébellion. Elle rentra ensuite au palais pour dîner, et se coucha afin de se remettre de la grande fatigue qu'elle avait éprouvée. Le cardinal vint la trouver, s'enferma avec elle, causa fort longuement de tout ce qui venait de se passer, et la détermina à ne tenir aucun compte des remontrances du parlement, et à poursuivre plus que jamais la guerre contre l'Autriche, attendu qu'elle éloignait

de la cour les princes et les seigneurs dont l'ambition pouvait lui inspirer des inquiétudes.

Puis, son éminence, pour donner une nouvelle direction aux esprits, commanda des fêtes et des réjouissances magnifiques en l'honneur du mariage de la princesse Marie, fille du duc de Nevers, avec le vieux Ladislas Sigismond, roi de Pologne. Des sommes considérables furent dépensées en festins, en réceptions d'ambassadeurs et en bals pour la nouvelle reine de Pologne, dont personne ne se souciait. Lorsqu'il supposa que l'effervescence produite dans le peuple par l'opposition du parlement à l'enregistrement des édits bur-saux était calmée, il établit un tarif d'octroi qui portait sur toutes les denrées qui entraient dans la capitale, et le fit mettre à exécution par la cour des aides, sans même prendre la peine de le soumettre à l'approbation des conseillers du parlement. Ceux-ci réclamèrent immédiatement contre la violation de leurs privilèges, et déclarèrent nuls et non avenus tous les édits qui n'auraient pas reçu leur sanction.

Cet acte de vigueur excita parmi le peuple une sorte d'enthousiasme patriotique, et fit éclater des manifestations qui inquiétèrent vivement la reine et le ministre. Pour conjurer le danger, l'habile Mazarin imagina de jeter la désunion parmi ses ennemis en inspirant de la défiance aux citoyens contre le parlement, et de faire publier un arrêt qui avait été extorqué aux conseillers deux ans auparavant pour l'établissement de la chambre du domaine, chose qui était très-préjudiciable aux intérêts du peuple. Le rusé Italien avait parfaitement prévu ce qui devait résulter de cette tactique. L'exaspération des masses fut portée à son comble; des agita-

teurs, payés par la cour, se répandirent dans les rues de la capitale, appelèrent les Parisiens aux armes, et, mêlés à la population, ils coururent assiéger le palais où les membres du parlement tenaient leurs séances. Le premier ministre, charmé d'avoir amené cette collision, envoya des régiments de gardes françaises et de Suisses sous prétexte de protéger le parlement, mais en réalité pour le rendre encore plus odieux au peuple, et fit mitrailler les bourgeois. Néanmoins, quand il s'aperçut que les citoyens enfonçaient les portes des églises pour sonner le tocsin, et que dans toutes les rues ils élevaient des barricades, il craignit que l'émeute ne dégénérât en révolution; il s'empressa de faire rentrer les troupes dans leurs quartiers, et fit afficher immédiatement une proclamation dans laquelle il annonçait une amnistie pleine et entière pour tous les coupables.

Dès le lendemain, la régente et son fils vinrent au parlement pour demander l'enregistrement de l'édit du tarif, dans la croyance où était le ministre que les conseillers n'oseraient point faire d'opposition après les scènes terribles qui avaient eu lieu les jours précédents. Mais pour cette fois les espérances du cardinal se trouvèrent déçues. L'assemblée persista dans sa courageuse résistance; et le même avocat général, Omer Talon, qui avait déjà fait un si noble discours à la régente dans le dernier lit de justice tenu par le roi, adressa au jeune prince les remontrances suivantes :

« Depuis dix ans, sire, les provinces sont ruinées, les » paysans ne couchent plus que sur la paille, leurs meubles » sont vendus pour le paiement des impositions et pour en- » tretenir le luxe de votre cour; vingt millions d'hommes la-

» borieux sont obligés de vivre de son et d'avoine; les deux  
 » tiers de vos sujets sont tellement malheureux qu'ils ne pos-  
 » sèdent plus rien, absolument rien que leurs âmes. Les ha-  
 » bitants des villes ne sont pas mieux traités que les habi-  
 » tants des campagnes; les impôts, les droits, les gabelles,  
 » les quartiers d'hiver, les étapes et les emprunts, leur ont  
 » enlevé jusqu'à leur dernière obole; néanmoins votre mi-  
 » nistre veut encore accroître le nombre des charges. Com-  
 » mandez donc au Mazarin de cesser ses extorsions; défendez-  
 » lui donc de pressurer le peuple et de donner pour prétexte  
 » à ses dilapidations que la splendeur de votre trône et la  
 » gloire de vos armes l'exigent. Et qu'importe aux malheu-  
 » reux l'honneur de batailles gagnées et la magnificence qui  
 » vous environne! La gloire et l'ostentation d'un roi ne peu-  
 » vent nourrir ses sujets qui manquent de pain; et l'on ne  
 » saurait compter les myrtes, les palmes et les lauriers parmi  
 » les fruits de la terre!..... »

Anne d'Autriche et son fils se retirèrent sans répondre : quelques jours après, la régente fit signifier au parlement la défense de continuer à prendre des délibérations sur les édits, jusqu'à ce qu'il eût déclaré en forme s'il prétendait imposer des limites à l'autorité royale. La même défense fut adressée à la cour des aides et à la cour des comptes, qui s'étaient rangées du parti du parlement. Ces deux compagnies rendirent un arrêt d'union pour la réformation de l'état, auquel le grand conseil et le parlement s'empressèrent d'adhérer, ainsi que tous les corps judiciaires et administratifs des provinces du royaume.

La cour se trouva embarrassée au dernier point de cet

arrêt d'union et surtout des sympathies populaires qu'il excita. Les exigences des princes vinrent encore compliquer la difficulté; le jeune Condé, enivré par les succès que ses soldats avaient remportés sur les armées autrichiennes, élevait des prétentions exagérées, réclamait une part dans la direction des affaires du gouvernement, et affichait ouvertement son mépris pour le ministre et son intention de le faire expulser de France. D'un autre côté, l'abbé de la Rivière, favori de Gaston d'Orléans, mécontent de n'avoir pu obtenir le chapeau de cardinal, se déchaîna contre Mazarin, et se faisait appuyer dans ses attaques par son maître. Enfin, la duchesse de Longueville, sœur de Condé, furieuse de ce que le premier ministre avait refusé de retirer le gouvernement du Havre à la duchesse d'Aiguillon, la nièce incestueuse de Richelieu, pour le donner au beau prince de Marcillac, son amant, s'était déclarée aussitôt l'ennemie mortelle de la régente et du cardinal.

Ainsi, madame Anne d'Autriche et Mazarin se trouvaient à dos, tout à la fois, la noblesse, la magistrature, la bourgeoisie et le peuple. Cependant, tel était leur aveuglement, qu'ils ne changeaient rien à la marche de leur politique, et qu'ils continuaient comme par le passé à suivre leur système de corruption. Une des créatures du cardinal, un Italien nommé Particelli d'Emery, un misérable qui dans sa jeunesse avait été condamné au gibet, et que le ministre avait élevé à la charge de surintendant des finances, osa créer de nouvelles charges pour remédier à l'épuisement du trésor, et vendre publiquement à l'encan des emplois de conseillers du roi, de crieurs de vins, de contrôleurs de fagots, et, ce

qui était un moindre mal, des titres de barons, de marquis, de comtes, de ducs et de princes.

Cet accroissement impolitique des charges de l'état donna une nouvelle énergie à la lutte engagée entre la cour, le parlement et le peuple. Anne d'Autriche menaça d'employer des moyens de rigueur pour maintenir les dispositions prises par le surintendant des finances; de son côté, le parlement soutint opiniâtrément ses premières démarches, et força la régente à reconnaître l'arrêt d'union par lequel les cours souveraines s'étaient arrogé le droit d'examiner les édits et de contrôler le gouvernement. Ce succès enhardit les conseillers; ils voulurent profiter de leurs avantages et revendiquer les anciens droits et les privilèges dont ils avaient été privés sous le dernier règne. Sa majesté et son ministre résolurent alors, pour en finir, de faire emprisonner les membres du parlement qui montraient le plus d'audace.

L'exécution de cette mesure n'était pas sans dangers; car le peuple de Paris regardait les conseillers comme autant de défenseurs zélés et désintéressés de sa cause, et avait voué une espèce de culte à plusieurs d'entre eux, surtout à un nommé Broussel, magistrat probe et énergique qui avait vieilli dans la poussière du palais. La régente, fort mal inspirée, voulut commencer par ce vénérable conseiller; pour faciliter son enlèvement, elle résolut de faire opérer l'arrestation à la suite d'un Te Deum qu'on devait chanter à Notre-Dame, pour remercier Dieu de la victoire de Lens, remportée par l'armée française sur les Autrichiens. A cet effet, on garnit toutes les rues de soldats, depuis le Palais-Royal jusqu'à la cathédrale; et dès que la cérémonie fut achevée et le roi

rentré dans son palais, on forma de tous ces soldats trois bataillons qui se portèrent sur le pont Neuf et vers la place Dauphine, pendant que Comminges, capitaine des gardes de la reine, enlevait dans un carrosse fermé le conseiller Broussel et le conduisait à Saint-Germain. En même temps un autre capitaine arrêtait le président aux enquêtes, Blancménil, et l'amena à la forteresse de Vincennes.

Aussitôt que les bourgeois eurent connaissance de ces arrestations, ils s'émurent, fermèrent leurs ateliers, jetèrent sur la place publique des milliers d'ouvriers qui se formèrent en bandes et parcoururent les rues en criant: « Broussel! » Broussel! » L'émeute, toujours grossissante, vint jusque sous les fenêtres des appartements de la reine faire entendre des clameurs menaçantes; déjà même des pierres avaient été lancées contre les régiments des gardes qui défendaient les abords du palais, et une lutte sanglante paraissait imminente, lorsque monseigneur de Retz, coadjuteur de l'archevêque de Paris, qui avait su gagner l'amour des citoyens, accourut au milieu des insurgés, leur adressa d'énergiques exhortations, les engagea à la modération, et promit d'intercéder auprès de la régente pour leur faire accorder la satisfaction qu'ils demandaient. En effet, il écarta la foule, gagna le peron du Palais-Royal, et se fit introduire chez Anne d'Autriche.

Il supplia sa majesté de rendre la liberté aux deux conseillers que ses gardes avaient arrêtés, et lui représenta que c'était le seul moyen de calmer les esprits et d'empêcher une révolution. « Pendant que je parlais à la reine, dit le coadjuteur dans ses mémoires, le cardinal-ministre, qui était à ses côtés, se prit à sourire malignement, comme pour me

» donner à entendre qu'il supposait que je n'étais pas étranger  
 » aux troubles. Quand j'eus finis ma harangue, Anne d'Autriche se mit dans une colère étrange, et proféra de son  
 » fausset aigre et élevé ces propres mots : « Jamais l'injustice  
 » et la misère n'ont fait soulever les nations contre leurs sou-  
 » verains; au contraire, plus les peuples sont misérables,  
 » abrutis et affamés, plus ils sont soumis à leurs maîtres. Ce  
 » sont les ambitieux qui portent les bourgeois à la révolte;  
 » mais l'autorité du roi y donnera bon ordre. » Et devant  
 » moi elle commanda au maréchal de la Meilleraye de se  
 » mettre à la tête des gardes et des officiers de sa maison  
 » pour aller châtier les rebelles qui vociféraient devant son  
 » palais. Comme je voulus faire quelques représentations et  
 » l'engager à user de ménagements, la reine devint pourpre  
 » de fureur et s'écria : « Je vous entends, monsieur le coad-  
 » juteur, vous voudriez que je rendisse la liberté à Broussel;  
 » mais je l'étrangerais plutôt avec ces deux mains, ainsi  
 » que ceux qui me parlent pour lui et pour le peuple. » En  
 » disant cela, elle portait ses poings fermés presque à la  
 » hauteur de mon visage.... »

Le coadjuteur n'ayant pu rien obtenir, quitta le palais et  
 rentra à son hôtel; le maréchal de la Meilleraye, suivant les  
 ordres de la régente, fit tirer sur les citoyens et tua un grand  
 nombre de gens inoffensifs. Alors de toutes parts on courut  
 aux armes; les soldats, à leur tour, essayèrent un feu terrible  
 et furent contraints de se replier vers le Palais-Royal, après  
 avoir perdu près de deux cents hommes. « Le lendemain et  
 » les jours suivants ce fut pis encore, dit le cardinal de Retz;  
 » le mouvement populaire, semblable à un incendie spontané

» et terrible, du pont Neuf, s'étendit en une nuit sur tous  
 » les quartiers de la ville. Tout le monde, sans exception,  
 » prit les armes; des enfants de cinq et de six ans marchaient  
 » dans les rues des poignards à la main; des femmes se mê-  
 » laient aux hommes et chargeaient les fusils. Plus de douze  
 » cents barricades bordées de drapeaux interceptaient les  
 » communications et arrêtaient les charges de cavalerie.  
 » Comme je traversais une place pour me rendre auprès d'un  
 » seigneur de mes amis, je vis un petit garçon de dix ans  
 » qui traînait plutôt qu'il ne portait une lance, qui était as-  
 » surément du temps de Charles VII. J'en vis un autre un  
 » peu plus âgé qui portait un hausse-col de vermeil sur le-  
 » quel se trouvait gravé le portrait de l'assassin de Henri III,  
 » avec cette inscription : « Saint Jacques-Clément. »

Malgré le tumulte qui régnait dans Paris, le parlement  
 tint séance, et décida qu'il irait en corps demander à la ré-  
 gente la liberté de Broussel et du président Blancménéil. Im-  
 médiatement tous les conseillers, au nombre de cent soixante,  
 se dirigèrent vers le Palais-Royal, aux acclamations d'une  
 foule immense qui s'empressait d'ouvrir les barricades sur  
 leur passage. Admis en présence d'Anne d'Autriche, le pre-  
 mier président expliqua les motifs de la démarche de ses  
 collègues avec toute la fermeté et la liberté que lui comman-  
 daient les circonstances; il lui représenta qu'il était temps  
 pour la royauté de cesser de mentir au peuple, et lui remon-  
 tra avec force le péril où se trouvait engagée la couronne  
 en entreprenant une lutte contre les citoyens.

La régente, transportée de fureur, ne voulut pas même  
 écouter jusqu'à la fin le discours du président, et l'inter-